



FICHE DE PRESENTATION DU SITE FR7200745 « Massif du Montagnon »

Le dispositif européen Natura 2000

La démarche Natura 2000 est née de l'application de deux Directives européennes :

- la directive " Habitats " de 1992 qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation ou ZSC pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale ;
- la directive " Oiseaux " de 1979 qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciales ou ZPS pour la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.

L'ensemble de ces zones forme à l'échelle du territoire européen un réseau écologique communément appelé réseau Natura 2000.

L'objectif de ce réseau s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de "maintenir la biodiversité des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent". Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu

d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé DOCUMENT d'OBJECTIFS ou DOCOB. Ce document définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement.

Il contient un état des lieux écologique et socio-économique du site. L'analyse de cette photographie du territoire permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion. Ceux-ci sont alors traduits en mesures de gestion mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.

A défaut de collectivité porteuse du DOCOB, seul un diagnostic écologique est conduit, avec pour objectif de pouvoir donner l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site. Le présent résumé est donc issu du diagnostic écologique du site Natura 2000 conduit par l'Office National des Forêts entre 2009 et 2012.

Présentation du site

Ce site couvre un territoire d'une superficie totale de 8 871 hectares. Il s'agit d'un site de piémont entre gave d'Aspe et d'Ossau, soumis aux influences climatiques atlantiques et alpines. Ce site présente donc une grande diversité d'habitats (125 habitats naturels).

Les habitats forestiers représentent 40 % des surfaces cartographiées, suivi des milieux pastoraux

(ourlets, mégaphorbiaies, prairies et pelouses) pour 39 %.

L'état de conservation de ces milieux est majoritairement bon pour 78 % d'entre eux.

Les ourlets occupent à eux seuls 1 232 ha soit presque 14 % du site, traduisant l'importance de la déprise pastorale du secteur.

Informations clefs

- Arrêté ministériel portant désignation du site : 22 juillet 2014
- Surface : 8 871 ha
- Préfet coordonnateur : préfet des Pyrénées-Atlantiques
- Portage du site : Etat (DDTM des Pyrénées-Atlantiques)
- Approbation du diagnostic écologique : juillet 2015

Liste des communes concernées par le site :

Aydius, Bedous, Bielle, Bilhères, Escot, Gere-Bellestin, Laruns, Sarrance.

La carte du site :



Les habitats d'intérêt communautaire

Le site héberge **23 habitats d'intérêt communautaire** représentant 45 % de la surface du site soit 3 998 ha.

Type de milieu	Code Natura 2000	Intitulé Natura	Surface (ha)	Niveau d'enjeu
Forêt et fructifères	9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)	874,5	Modéré à fort ¹
	9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes à Cephalanthero-Fagion	35,9	Fort
	9180*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	50,4	Fort
Landes et fourrés	4030	Landes sèches européennes	612,1	Modéré à Fort ¹
	4060	Landes alpines et boréales	236,8	Modéré à Fort ¹
	4090	Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux	65,4	Très fort
	5110	Formation stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	37,3	Modéré
	5130	Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	9,8	Faible à Modéré ₁
Milieux rocheux	8110	Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)	16,2	Modéré à fort ¹
	8130	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	133,0	Modéré à Exceptionnel ¹
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	193,4	Modéré à Très fort ¹
	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	0,1	Modéré à Très fort ¹
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	0,0	Fort
Ourlet et mégaphorbiaie	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	80,8	Modéré à Très fort ¹
Pelouses	6140	Pelouses pyrénéennes siliceuses à Festuca eskia	16,6	Modéré
	6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	339,0	Modéré à Très fort ¹
	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)[*sites d'orchidées remarquables]	583,0	Très fort
	6230*	Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	683,5	Faible à Fort ¹
Prairies et pâtures	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	25,5	Fort à Très fort ¹
Zones humides	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	1,2	Modéré à Très fort ¹
	7220*	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)	1,0	Fort
	7230	Tourbières basses alcalines	0,1	Modéré à fort ¹
	7110*	Tourbières hautes actives	2,7	Très fort
Total			3 998,2	

1 : selon les différents habitats élémentaires (un habitat générique, qui correspond à la directive « habitat faune flore », est décliné en différents habitats élémentaires)

Les noms latins suivis d'un astérisque (*) sont d'intérêt communautaire prioritaire.

Les hêtraies acidiphiles représentent l'habitat d'intérêt communautaire dominants sur le site. Cette formation climacique est stable. Ces boisements, lorsqu'ils sont âgés, constituent des habitats remarquables pour différents cortèges d'espèces inféodés aux vieux bois.

Les milieux agro-pastoraux sont présents dans des proportions relativement égales et sont constitués de pelouses et landes aussi bien acidiphiles que basophiles. Ces habitats peuvent avoir des enjeux très forts.

Les formations rocheuses sont présentes sur le site avec entre autre l'habitat d'éboulis ouest méditerranéen thermophile. Les enjeux de ces habitats peuvent être exceptionnels. Ces habitats d'éboulis sur calcaire, sur fortes pentes, en exposition sud, sont en équilibre avec le milieu.

Les espèces d'intérêt communautaire

Ce sont des espèces qui peuvent être en danger de disparition, vulnérables, essentielles dans le rôle qu'elles tiennent dans un écosystème donné, rares ou propres à un territoire bien défini ou à un habitat spécifique. Les espèces de Faune et de Flore d'intérêt communautaire sont mentionnées à l'annexe II de la directive «Habitats».

Sur le site « Massif du Montagnon », **2 espèces végétales d'intérêt communautaire** ont été identifiées, dont une potentiellement présente (espèce probablement présente mais non inventoriée au cours de l'étude diagnostic). **20 espèces animales d'intérêt communautaire** ont été également identifiées dont 7 sont considérées comme potentiellement présentes et 1 espèce animales considérée comme occasionnelle.

Statut de présence	Nom vernaculaire	Nom latin	Niveau d'enjeu	Degré de conservation
	Végétaux			
Avérée	Aster des Pyrénées	<i>Aster pyrenaeus DC.</i>	Exceptionnel	Altéré
Potentielle	Buxbaumie verte	<i>Buxbaumia viridis Brid. Ex Moug.</i>	Fort	Inconnu
	Chiroptères			
Avérée	Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	Modéré	Inconnu
Potentielle	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Fort	Bon
Potentielle	Vespertilion de bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Faible	
Avérée	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	Fort	Bon
Avérée	Vespertilion à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Modéré	Inconnu
Avérée	Grand Murin	<i>Myotis Myotis</i>	Faible	Bon
Potentielle	Rhinolophe Euryale	<i>Rhinolophus Euryale</i>	Fort	Inconnu
Avérée	Grand Rinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Modéré	Bon
Avérée	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Très fort	Bon
	Mammifères			
Avérée	Desman	<i>Galemys pyrenaicus</i>	Très fort	Inconnu
Avérée	Loutre	<i>Lutra lutra</i>	Modéré	Bon
Avérée	Ours brun	<i>Ursus arctos arctos</i>	Fort	Défavorable
	Insectes coléoptères			
Avérée	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Faible	Bon
Potentielle	Le pique prune	<i>Osmoderma eremita*</i>	Fort	Altéré
Potentielle	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina*</i>	Modéré	Inconnu
Avérée	Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Faible	Bon
	Lépidoptères (Rhopalocères)			
Occasionnelle	Cuivré des marais	<i>Thersamolycaena dispar</i>		Inconnu
Potentielle	Laineuse du Prunelier	<i>Eriogaster catax</i>		
	Odonates			
Potentielle	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Modéré	Altéré
	Mollusques			
Avérée	Escargot de Quimper	<i>Elona quimperiana</i>	Modéré	Inconnu

Le niveau d'enjeu est exceptionnel pour une espèce, l'Aster des Pyrénées. Le site compte une station de taille importante (plus de 1000 pieds). Cette station est la plus septentrionale de l'aire de répartition de l'espèce.

Le niveau d'enjeu est très fort pour 2 espèces animales :

- Le Petit Rhinolophe compte de fortes populations sur le versant ouest du massif (vallée d'Aspe, environ 500 à 1000 individus) dans un état de conservation très favorable.
- Le Desman est présent sur tous les cours d'eau, et préférentiellement sur ceux présentant un caractère oligotrophe avec un régime de type nival. Sa densité varie en fonction de la qualité de l'eau et de l'absence d'obstacles le long des linéaires de cours d'eau.

Des enjeux du site aux actions concrètes

Le site Natura 2000 « Massif du Montagnon » présente de véritables enjeux pour la conservation d'habitats naturels et de nombreuses espèces d'intérêt communautaire.

Faute de structure porteuse de l'élaboration du DOCOB, il n'y a pas eu de diagnostic socio-économique conduit suite à l'inventaire écologique permettant de définir des objectifs propres au site.

Cependant, des premiers éléments généraux de réflexion peuvent être définis pour une gestion de territoire.

Les objectifs de conservation :

Les objectifs de conservation consistent simplement à maintenir les éléments écologiques remarquables sur le site. Aucune action de gestion n'est envisagée si ce n'est la surveillance dans le temps de l'évolution démographique des populations ou des habitats naturels. Cet objectif concerne principalement les habitats stables et sans menaces des milieux rocheux, parois calcaires et éboulis calcaires mais également certaines pelouses de vires herbeuses. L'habitat des parois calcaires des gorges du Gave d'Aspe et sa plante caractéristique l'Épervière de vivant, localisée en bordure de la RN 134 est tout particulièrement concerné. Tous travaux d'entretien ou d'élargissement peuvent occasionner une destruction ou une détérioration de ces éléments remarquables du patrimoine de la basse vallée d'Aspe. Pour mémoire, il n'existe nulle part ailleurs.

Les objectifs de préservation :

Les objectifs de préservation ont pour vocation le maintien des pratiques favorables à la préservation des espèces ou des habitats ciblés. Ces formations sont liées partiellement ou intégralement à l'activité humaine. Le maintien de ces activités est donc une nécessité pour la préservation de ces éléments.

Cet objectif concerne le Mésobromion et les landes épineuses à Genêt d'Espagne. Le maintien ou le rétablissement en mosaïque des complexes de ces habitats nécessite la mise en place d'un pâturage extensif. Le feu, en tant qu'opération de gestion, n'est pas recommandé pour ces milieux fragiles. Il peut, à terme, être cause de leur destruction.

Deux espèces sont concernées par les objectifs de préservation :

- La station d'Aster des Pyrénées présente sur le site est menacée à terme par la fermeture du milieu et la reconquête forestière du versant. Le maintien d'un pâturage extensif sera extrêmement favorable à l'Aster. La conduite des feux pastoraux est à mener avec une grande prudence, il sera nettement préférable de mener des actions de pâturage extensif.
- Le maintien sur le site du Petit rhinolophe dépend de la ressource en gîte de reproduction (borde principalement) et de la diversité structurelle du paysage lui offrant une large gamme de zones de chasse. En état, le site semble présenter tous les optimums écologiques favorables à l'espèce. Le maintien des milieux ouverts (étage des Bordes notamment), entrecoupés de milieux plus ou moins boisés, sont les conditions nécessaires à la bonne préservation de l'espèce.

Les objectifs de gestion :

Ces objectifs se traduisent par la mise en œuvre ou l'adaptation d'une gestion de territoire favorisant les composants écologiques qui en sont l'objet.

Les pelouses du Mésobromion et des landes épineuses forment un complexe de milieux calcaires auxquels viennent s'ajouter les faciès d'embroussaillage thermophiles qui s'expriment en dynamique naturelle avec les habitats de landes et de pelouses.

L'objectif pour ces milieux est le maintien ou le rétablissement dans l'espace de la mosaïque de ces complexes. A ces fins, les actions suivantes doivent être envisagées :

- mise en place d'un pâturage extensif (ovin, bovin) qui peut selon les cas de figures être appuyé en préalable par des opérations mécaniques de génie écologique.
- gestion fine des feux pastoraux, qui doivent être limités aux capacités de résilience de l'habitat. Les feux doivent être évités impérativement dans les faciès landicoles. Seuls les feux de régénération pour les landes vieillissantes seront envisagés.
- gestion d'entretien mécanique par réouverture du milieu, lorsque les ressources humaines et animales sont insuffisantes sur certains secteurs.

Le maintien des tourbières hautes ombrotrophiques passe par une action de protection stricte. Ces formations fragiles sont très sensibles aux perturbations de leurs fonctionnements hydrologiques et aux piétinements. Il peut être intéressant de préserver les zones en intégrant une zone tampon favorable à la tourbière.

Les prairies de fauche thermophiles sont en surface relativement restreinte sur le site. La double vocation des prairies (pâturage et fauche) implique un apport d'éléments organiques défavorables aux végétations de fauche. La mise en œuvre d'une gestion de fauche stricte ou adaptée (diminution des apports organiques) permettra l'expansion des surfaces de cet habitat. Ces milieux d'origine anthropique strict seront favorables à de nombreuses espèces (entomofaune notamment) et permettront d'améliorer les conditions d'accueil de la biodiversité du site et d'une manière plus générale du Haut Béarn.

Pour l'Aster des Pyrénées, des actions de gestion de génie écologique (ouverture du milieu par action mécanique par exemple) sont à envisager si les objectifs de préservation ne sont pas possibles à mettre en œuvre.

Enfin, pour le Petit rhinolophe une conservation de bâtisses favorables est nécessaire ainsi qu'une adaptation de l'architecture (toits ardoisés). Une gestion de territoire favorisant la diversité et la mosaïque de milieu est également nécessaire. Cette gestion passe par l'activité pastorale qui structure le paysage ainsi que par l'activité forestière qui devra veiller à maintenir ou créer une diversité de milieux enclavés aux milieux forestiers (clairières et lisières).

Pour tous renseignements sur le dispositif Natura 2000 et le massif du Montagnon, les services concernés sont disponibles :

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques
Service Développement Rural Environnement
Montagne
Cité administrative, Bd Tourasse, CS 57577, 64032
Pau cedex
tél : 05 59 80 86 00
courriel : ddtm-drem@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

DREAL Aquitaine Limousin Poitou Charente -
SPREB
Division milieux naturels et paysage
Cité Administrative -Rue Jules Ferry - Boite 55
33090 Bordeaux cedex
tél : 05.56.24.88.22
courriel : coline.garde@developpement-durable.gouv.fr

Pour aller plus loin

Site de la DREAL : cartes et données

<http://www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/dordogne-gironde-landes-lot-et-garonne-pyrenees-a230.html>

Le portail Natura 2000

www.developpement-durable.gouv.fr

Muséum national d'histoire naturelle:

<http://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>



Cartographie générale des sites Natura 2000 terrestres et oiseaux du Haut Béarn.

